

011

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de MM. Bérenger, Ribot, Paul Strauss, Cazot, Milliard, Ferdinand-Dreyfus et Audiffred, portant attribution des droits de poursuite directe devant les tribunaux de répression aux associations d'intérêt général spécialement autorisées par la Cour d'appel.

(Nommée le 25 juin 1909.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : AUDIFFRED.  
2<sup>e</sup> — FORICHON.  
3<sup>e</sup> — CRÉPIN.  
4<sup>e</sup> — BÉRENGER. *Président*  
5<sup>e</sup> — FERDINAND-DREYFUS.  
6<sup>e</sup> — VIDAL DE SAINT-URBAIN.  
7<sup>e</sup> — LOZÉ.  
8<sup>e</sup> — Théodore GIRARD. *Secrétaire*  
9<sup>e</sup> — Jules CAZOT.

Printed and  
bound by  
J. B. [unclear]

Siège du 29 juin 1909.



Le bureau a nommé Président M. Bérenger  
secrétaire M. Théod. Girard.

Les commissions ont fait connaître le résultat  
des décisions des bureaux.

La séance a été levée.

Le secrétaire M. Girard

Siège du 8 juillet 1909

Présidence de M. Bérenger.

Plusieurs membres ayant été  
retenus à la commission des finances, la com-  
mission ne s'est pas trouvée en nombre pour  
séjourner.

Elle s'est ajournée à une séance  
ultérieure, espérant que le Président lui  
aurait fait connaître les décisions qu'il avait  
faites sur le projet de garde des sceaux pour l'entre-  
tenir de la proposition de loi et lui demander  
d'être entendu par la commission.

La séance a été levée.

Le secrétaire

M. Girard

Siège du 22 mai 1900

Présidence de M. Bérenger

La Commission n'étant pas en nombre, d'ajourner, sur la  
proposition de garde des sceaux, après la période des  
vacances de Pâques.

Le Président

M. Bérenger